

Parole aux Associations

CONCOURS DE DESSIN : TORONNE DANS TOUT SES ETATS

Vingt artistes ont participé au concours.

Les tableaux étaient tous exposés dans la salle des fêtes pour la soirée vin primeur. Le public a décerné le premier prix à madame BOURDAT de Baume de Transit et le second à Monsieur BOUDARD de St Paul. Ces tableaux ont été achetés par la commune et iront enrichir notre patrimoine culturel.

Toutes les œuvres de ces peintres amateurs mais de grand talent sont exposées jusqu'à fin janvier dans la salle des mariages et visibles aux heures d'ouverture de la Mairie.

Monsieur le Maire a offert à chaque participant en remerciement trois bouteilles de Coteaux du Tricastin produit par les viticulteurs Clansayais.

3^{ème} AGE

Pour fêter Noël, la municipalité invite les personnes du « 3^{ème} âge » à un repas qui sera servi par les membres du conseil municipal le vendredi 15 décembre.

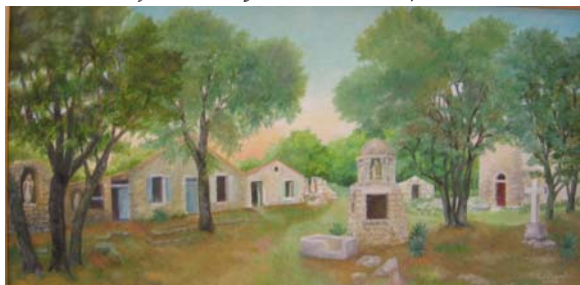
COMITE DES FETES Noël des enfants

Pour le plus grand plaisir des enfants et de leur famille, la municipalité et le comité des fêtes offrent plusieurs animations à l'occasion des fêtes de Noël.

Le dimanche 17 décembre à 16 heures, à la salle des fêtes, grand rassemblement familial avec :



1^{er} prix : Mme Sylvie BOURDAT Aquarelle



2^{ème} prix M. Jacques BOUDARD Huile sur toile

-spectacle musical
-goûter mosaïque où les familles partagent leurs spécialités gourmandes.
-visite du père Noël
-en soirée, toutes les générations sont invitées à venir déguster une bonne soupe autour de laquelle, il fait bon discuter.

Afin de préparer cette après-midi festive, deux ateliers d'activités manuelles sont prévus :

-le samedi 9 décembre à 14h30 à la voûte

-le mercredi 13 décembre à 14h30 à la voûte.

Au programme, réalisation de guirlandes, mobiles, sujets de Noël et fabrication d'un jeu géant que les enfants pourront utiliser à chaque

manifestation Clansayaise.

Parents, grands-parents, vous êtes les bienvenus pour l'encadrement des enfants mais aussi pour le plaisir de se rencontrer, d'échanger.

Contact :

Mme Hélène Boudard,
le village : 04 75 04 78 93

VAC

L'association de sauvegarde du patrimoine Vivre a Clansayes tiendra son assemblée générale le vendredi 2 février 2007 salle de la Voûte à 20 h30.

Guitare et vin chaud sont aussi au programme.

Clansayes Info

Bulletin municipal d'information Décembre 2006

N°31

Le mot du Maire

Clansayes, comme beaucoup de communes en Drôme Provençale est confrontée à la pression foncière. Les statistiques font état d'une augmentation des prix de 65% en 10 ans dans notre région.

Face à cela, comment faire pour que la construction dans de bonnes conditions de cadre de vie soit abordable pour les jeunes qui voudraient « travailler et vivre au pays ».

La lutte contre la spéculation, d'où quelle vienne est une priorité pour moi.

Notre équipe a mis en place une politique simple, mais que quelques uns, soucieux de défendre des intérêts purement spéculatifs à des fins personnels, se plaisent à déformer.

Il me paraît utile de la rappeler en quelques mots.

La commune souhaite augmenter ses réserves foncières.

Pour cela, nous nous portons acquéreurs des terrains que les particuliers, en accord avec notre politique souhaitent nous vendre, au prix du marché qui est défini par la chambre d'agriculture. De toutes les terres, qu'il s'agisse de bois, de landes. Jamais nous n'interférons dans le cadre de l'achat par des agriculteurs. Nous voulons que les terres agricoles restent un outil de travail pour nos agriculteurs, les vrais, ceux dont les familles vivent des revenus de la terre.

Pas ceux qui galvaudent ce magnifique métier et comme on le voit de plus en plus souvent dans nos campagnes périurbaines, cotisent à la Mutualiste Sociale Agricole pour construire dans des endroits où cela

est interdit aux administrés « normaux » qui par ailleurs remplissent leur devoir de citoyen, mais n'ont pas les moyens financiers d'assouvir leur hobby.

La SAFER est un organisme semi-public dont les missions consistent à protéger le monde agricole et à aider les communes dans le cadre de l'aménagement du territoire. Hélas, la SAFER se conduit de plus en plus souvent comme une mauvaise agence immobilière, oubliant l'essentiel de ces missions.

La commune peut préempter, c'est-à-dire acquérir en priorité des terres, dans des conditions particulières, quelles soient d'ordre environnemental ou agricole. C'est ce que nous avons fait une fois, pour acheter des terres agricoles qui auraient été ven-

dues à un particulier non agriculteur. Après avoir acheté ces terres, nous les avons louées par un bail rural à un agriculteur Clansayais.

Notre politique peut paraître ambitieuse, elle est risquée, ceux qui ne font rien, ne seront jamais critiqués.

Défendre l'intérêt collectif n'est jamais facile. Contrairement à ce que croient certains, l'intérêt collectif n'est pas la somme des intérêts particuliers.

Nous faisons aujourd'hui des choix pour nos enfants, qui profiteront aux élus dans 15, 20 ans. Nous en serons plus...

Mais je suis convaincu que nous serons heureux d'avoir bien accompli notre mission, celle que vous nous avez confiée par vos vo-

Le Maire, le conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent



RENDEZ VOUS
Pour les
VŒUX DU MAIRE
SAMEDI 6 JANVIER à 18 H
SALLE DES FETES

Nouvelles de la Mairie

Téléphone:
04.75.04.70.68
Fax :
04.75.96.70.58
Mail:
mairie@clansayes.fr

La Mairie est ouverte au public:
Le Lundi, Mercredi et Vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Le Mardi et Jeudi de 9h à 12h

Permanences:
Maire:
Monsieur Maryannick GARIN,
le Vendredi de 14h à 19h
Sur rendez-vous, tous les jours.

Adjoints:
Monsieur Ivan KIMMERLE,
Monsieur Maurice FROMENT,
Monsieur Jacques BONNIN,
Le vendredi de 16h à 18h.

ETAT CIVIL

Naissance :

Rose Garance Bertille WURBEL
Née le 18 octobre 2006

Décès :

Mr MERIN Raoul Gustave Victor
Le 31 octobre 2006

2007 ANNEE D'ELECTIONS.

Attention, si vous voulez voter, derniers jours pour s'inscrire sur les listes électorales. Il faut vous présenter en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Tél, avis d'imposition ...) avant le 29 décembre 2006.

PAS D'AUGMENTATION DES TARIFS.

En 2007, comme pour les impôts, les tarifs de l'eau, de l'assainissement, des concessions au cimetière, ainsi que le tarif de location des salles de l'ERA n'augmenteront pas.

COUPES AFFOUAGERES.

Dans le cadre du programme d'entretien de la forêt communale et en partenariat avec l'Office National des Forêts, le Conseil Municipal a décidé d'effectuer une coupe affouagère en 2007.

Celle-ci sera réservée aux habitants de la commune. Le montant des coupes de bois est fixé à 100 euros par lot.

DEMANDES DE LOGEMENTS LOCATIFS

Une liste est mise à votre disposition au secrétariat de mairie pour toute demande d'appartement. Cela dit, ils ne seront pas attribués dans l'ordre chronologique des demandes mais sur la base d'un dossier justifiant des ressources des locataires potentiels. La procédure d'attribution des logements ne sera pas lancée avant le printemps prochain.

PROJET D'AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE.

La commune va se doter d'un PADD, Projet d'Aménagement Développement Durable. C'est un sché-

ma de référence qui lui permettrait de planifier dans le temps et dans l'espace la sécurisation et l'aménagement des espaces publics ainsi que les circulations du cœur de village.

Ce projet pourrait s'inscrire comme une poursuite du travail de mise en valeur du village concrétisé il y a quelques années par la restructuration de la mairie et actuellement par la construction des logements locatifs.

Le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) conseillera et aidera la commune dans cette démarche au travers d'une convention d'objectifs. Les habitants qui le souhaitent seront associés à cette opération.

RENOVATION DE LA CHAPELLE DE TORONNE.

Dans le cadre de l'aménagement du site de toronne à l'occasion de ses 800 ans, et notamment du projet de rénovation de l'intérieur de la chapelle, il s'avère, après exploration sommaire, que des polychromies pourraient être présentes sous la couche de peinture visible actuellement.

Si tel était le cas, ces peintures pourraient peut-être constituer des objets d'art et enrichir le patrimoine culturel.

Mme MALFATO restauratrice d'objets d'art, va effectuer une campagne de sondages plus approfondis sur les murs de la chapelle pour vérifier l'existence de ces peintures.

COMITE CONSULTATIF « CHEMIN DES ARTS EN TRICASTIN »

Les communes de Clansayes, la Garde Adhémar, Saint Paul Trois Châteaux et Saint Restitut ont le projet commun dénommé « Chemin des Arts en Tricastin ». Il viserait à réaliser un itinéraire pour piétons en boucle qui relierait les communes et qui aurait pour objectif de créer un produit culturel et touristique associant :

Art, Chapelles romanes, promenades et paysages de la Drôme Provençale en invitant à prendre en compte la protection de l'environnement et des paysages.

Un comité consultatif en charge de préparer le tracer du chemin sur notre commune a été créé. Il est composé de : I KIMMERLE, M FROMENT, P ARMAND, MT PELLET, J BONNIN, D ORCIER, O MAVIEL, JF SERRE.

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'EAU DE MR DEL PAPA.

M. DEL PAPA Michel vient d'obtenir un permis de construire pour un abri chevaux.

Le raccordement au réseau d'eau potable public pour desservir cette même construction lui a été refusé, en référence au règlement des eaux qui stipule que les raccordements en eau ne sont accordés qu'aux terrains ayant obtenu un permis de construire pour un logement.

SITES REMARQUABLES DU GOUT

Ce concept a pour but entre autres de promouvoir et d'intensifier l'image de qualité d'un produit alimentaire emblématique du territoire.

Dans ce cadre, la ville de St Paul 3 Châteaux crée une association site remarquable du goût « Truffe noire des Terres Tricastines ». Notre commune s'associe à cette démarche.

RELANCE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION AU VILLAGE

Ce projet avait été élaboré en 2003, réinscrit en 2004 et suspendu ensuite dans l'attente de subvention de la part de l'agence de l'eau. Dans le cadre de son 9^{ème} programme d'interventions (2007-

2012) l'agence de l'eau indique que les petites communes seraient de nouveau éligibles dès 2007, à des aides conséquentes pour leurs projets d'assainissement, quelle que soit leur taille. Monsieur le Maire a souhaité relancer en 2007 cette opération. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

MODIFICATION DU SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Afin de faciliter encore plus pour les administrés, la compréhension de la politique d'urbanisme de la municipalité, le règlement du POS, le rapport de présentation et la liste des emplacements réservés seront bientôt consultables et téléchargeables sur notre site internet. Le module actualisé serait aussi modifié pour présenter des photos.

ASSOCIATION JEUNESSE ET RECONSTRUCTION

Du 22 juillet au 12 août 2007, nous allons comme en 2005 organiser un chantier de jeunes bénévoles permettant de réunir une quinzaine de volontaires de toutes nationalités, motivés pour aider la commune à améliorer son cadre de vie et désireux de rencontrer et échanger avec la population locale.

CLIC DU TRICASTIN. (Centre Local d'Information et de Coordination)

Notre commune a adhéré au CLIC. Quelques explications :

Le but est, d'une part d'améliorer la qualité de la prise en charge globale et personnalisée des besoins des personnes âgées à domicile, d'autre part de créer un ancrage territorial en partenariat étroit avec les associations, les habitants, les institutions publiques et les professionnels.

Les Missions principales du CLIC sont :

- l'accueil, l'information et l'orientation des personnes âgées et/ou de leur entourage sur les possibilités d'aide au maintien à domicile ainsi que les modes d'accueil d'hébergement collectif ou en famille d'accueil.

- la coordination des intervenants autour de la personne âgée en créant des liens entre les différents professionnels et structures existantes par la recherche de solutions adaptées à chaque personne.

- La prévention des situations d'urgence, l'organisation de journées d'information et d'actions de prévention, l'observation des besoins locaux.

Les locaux seront situés à St PAUL.

PARTENARIAT avec AFI.

L'AFI (Association Familiale Intercommunale) dispense diverses prestations d'aide à domicile auprès de familles de Clansayes.

Le conseil a donc décidé de lui louer une aide financière

En contrepartie, M le Maire intégrera le conseil d'administration de cette association régie par la loi 1901.

D'autre part, L'AFI développe une action « d'aide à la mobilité » en coordination avec le Conseil Général pour les personnes sans moyens de locomotion et pour des démarches administratives, professionnelles ou sociales sur St Paul ou Pierrelatte.

Une contribution de 1 € est demandée aux utilisateurs de ce service.

Un minibus desservira notre commune. Pour connaître les heures de

